



HAL
open science

Licence Sciences de la vie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la vie. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02027182

HAL Id: hceres-02027182

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027182v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences de la vie

Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, santé, sport

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La formation évaluée correspond à la licence *Sciences de la vie (SV)*, distincte de la licence *Sciences de la vie et de la terre (SVT)*, avec qui elle partage cependant une première année de licence (L1) entièrement commune, et quelques unités d'enseignement (UE) en deuxième année (L2). La licence SV correspond à une formation fondamentale en Biologie. Elle offre une spécialisation progressive sur trois ans dans différents domaines de la Biologie afin de permettre aux étudiants d'intégrer l'un des quatre masters proposés à l'UNS. Les enseignements couvrent parfaitement les champs de la Biologie actuelle, qui vont des approches moléculaires jusqu'à l'étude des écosystèmes en passant par la physiologie. Après un tronc commun en L1, une différenciation se fait progressivement à partir de la L2 pour aboutir à quatre parcours différents en troisième année de licence (L3) :

- Biologie, Informatique et Mathématiques (BIM)
- Biologie Moléculaire et Génétique (BMG)
- Biochimie, Physiologie et Neurosciences (BPN)
- Biologie des Organismes et des Ecosystèmes (BOE)

Il existe aussi un parcours Science et culture (SC) qui correspond à une préparation au concours de l'École Supérieure du Professorat et de l'Enseignement (ESPE), et qui est partiellement mutualisé avec la licence SVT ; il n'est pas évalué ici.

Cette formation fait partie du champ de formation *Biologie, santé, sport (BSS)* inclus dans le programme IDEX (Initiatives d'excellence) JEDI (Joint, Excellent & Dynamic Initiative) qui est partie prenante de l'IDEX de l'université Côte d'Azur (UCA) ; elle est adossée à plusieurs unités de recherches reconnues, associées au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), à l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) ou à d'autres organismes de recherche.

Les effectifs sont de (en 2015-2016) 474 inscrits en L1, 280 en L2 et 157 en L3 ; le nombre d'étudiants ayant obtenu leur L3 est de 135. Environ 75% des diplômés continuent en master.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs sont clairement définis. Il s'agit d'une formation sur trois ans, dans le domaine des Sciences de la Vie, qui vise à donner aux étudiants une formation fondamentale correspondant aux différents aspects de la Biologie, afin de leur permettre d'intégrer des masters, à l'UNS ou dans d'autres universités. Un parcours spécifique permet également aux étudiants de s'orienter vers l'enseignement. La possibilité de passer le concours national du réseau Polytech (Polytech Nice) est prévue. La spécialisation est progressive par le biais de parcours différenciés, mais qui autorisent</p>

<p>cependant les réorientations. La formation est en adéquation avec les objectifs attendus. Elle comporte des enseignements théoriques et pratiques et s'appuie sur une équipe pédagogique largement composée d'enseignants chercheurs appartenant à des équipes de recherche reconnues. C'est un enseignement à la recherche et aussi par la recherche (stages, études bibliographiques, etc.).</p> <p>A noter que cette licence SV est distincte de la licence SVT qui dépend, de manière surprenante, d'un autre champ. Cependant dans le parcours SC, plusieurs UE de L2 sont mutualisées entre les deux licences.</p>
<p>Organisation</p>
<p>L'organisation des enseignements est classique et adaptée : Cours magistraux-CM (40 à 50%), Travaux dirigés-TD (35%) et Travaux pratiques-TP (10% en L1, 15 à 25% en L2 et L3). L'importance réduite des TP en L1 est expliquée par le nombre important d'étudiants en première année. En L2 et L3 la quantité de TP augmente sensiblement. Le dossier décrit clairement les différents parcours avec une partie en tronc commun jusqu'en L3 et une spécialisation progressive par des UE optionnelles en L2 pour aboutir en L3 à 4 parcours différents : Biologie, Informatique et Génétique - Biologie moléculaire et génétique - Biochimie, Physiologie et Neurosciences - Biologie des organismes et des Ecosystèmes. La précédente organisation comptait 7 parcours. La nouvelle structure, plus simple, est aussi plus logique et doit faciliter l'orientation des étudiants tout en permettant des possibilités de passerelles et de réorientation. Il existe aussi un parcours SC (Science et culture) qui correspond à une préparation au concours de l'ESPE. Un parcours IDS (Ingénierie de la Santé) a été fermé en 2015. Cette nouvelle organisation facilite les possibilités de réorientation. Tous les étudiants en fin de L3 sont en capacité de poursuivre des études. Des problèmes organisationnels sont mentionnés pour certaines UE. Le conseil de perfectionnement et les autoévaluations pourraient permettre d'améliorer certains points comme mentionné dans le dossier (coordination des intervenants, contenus).</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Au niveau du recrutement, si la majorité des étudiants sont des admissions post-BAC, il y a aussi une possibilité d'admission en L2 ou en L3 sur dossier pour des étudiants venant de classes préparatoires aux grandes écoles-CPGE (partenariat avec le lycée Massena de Nice), de première année commune des études de santé (PACES), titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou issus d'un institut universitaire de technologie (IUT). De même, les étudiants ayant été admis à l'oral des concours A Agro-Véto sont admis en L3. A l'issue de la L3, la majorité (70 à 75%) des diplômés continue en master, comme par exemple le master <i>Sciences de la vie et de la santé</i> (SVS) de l'UNS.</p> <p>L'intégration dans le milieu socio-professionnel local est faible, ce qui est logique pour une formation fondamentale en Biologie, niveau licence. Il y a cependant une intégration dans le réseau local de la recherche via l'implication d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de neuf laboratoires (pour la plupart des unités mixte de recherche - UMR - réputées) dans les enseignements et l'accueil de stagiaires dans ces laboratoires.</p> <p>Du point de vue pédagogique, il y a un effort de mutualisation avec les autres unités de formation et de recherche (UFR) de l'UNS et l'ESPE, en particulier pour le parcours SC (mutualisation avec la licence SVT). En revanche les liens avec l'UFR Médecine apparaissent très réduits depuis la fermeture du parcours IDS, même si le nombre d'étudiants issus de la PACES est important.</p> <p>D'autres partenariats seraient à créer ou à réactiver en particulier pour augmenter les offres de stage.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est logiquement très diverse de façon à couvrir l'ensemble des champs thématiques. Elle est principalement composée d'enseignants-chercheurs (Professeurs des universités-PR, Maîtres de conférences -MC) et donc bien adossée à la recherche. Cette équipe comprend aussi des chercheurs (Directeurs, Chargés ou Ingénieurs de Recherche) ou techniciens venant des laboratoires académiques ce qui n'est pas fréquent au niveau licence, et à souligner. Il y a également des ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) qui participent à l'enseignement mais, a priori, pas de professionnels venant du milieu socio-professionnel.</p> <p>Il existe un responsable (coordonnateur) par niveau pour assister la personne responsable de la licence.</p> <p>Il n'est pas mentionné de sous-effectif, mais le personnel technique affecté à la licence paraît peu nombreux (2 techniciens et 1 secrétaire) compte tenu du nombre d'étudiants.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs (474 étudiants en L1) sont en augmentation, avec une particularité : la moitié des étudiants de L1 seraient issus de la PACES. A l'inverse, en fin de première année une partie des étudiants s'oriente vers les formations médicales ou paramédicales, ou encore technologiques (IUT) ce qui entraîne une diminution notable des effectifs (de 35 à 50% suivant les années). Des étudiants venant des IUT et BTS sont admis en L2 ou L3 sur dossier. 10 à 15 étudiants extérieurs à l'UNS candidatent chaque année pour une entrée en L3, ce qui montre l'attractivité de cette formation. Le taux de réussite en L3 est bon (86% de réussite).</p> <p>Le suivi des étudiants est assuré par le service OVE (Observatoire de la Vie Étudiante) de l'université. Logiquement et conformément aux objectifs de la licence, la majorité des diplômés (75%) continue ses études, en master SVS en</p>

<p>particulier, et surtout à l'UNS. Le taux de réponses aux enquêtes est de 72 à 91% suivant les années, ce qui est élevé. Les poursuites d'études en école d'ingénieurs ne sont pas évaluées. Seule une très petite minorité d'étudiants est en recherche d'emploi à l'issue de la L3. Le suivi des étudiants décrocheurs (plus de 50%) à l'issue de la L1 devrait être amélioré.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La licence n'est pas strictement une formation par la recherche, mais une formation à la recherche. Elle donne les bases nécessaires à une poursuite en master puis éventuellement en doctorat. La présence de nombreux enseignants-chercheurs appartenant à neuf laboratoires de l'UNS associés à des organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA - Institut national de la recherche agronomique, CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) est un atout indéniable pour l'adossement de l'enseignement à la recherche. L'obtention de l>IDEX est aussi un gage de la qualité de la recherche et donc des formations associées. Des chercheurs (DR - directeurs de recherche et CR - chargés de recherche) sont aussi impliqués dans les enseignements, ce qui est exceptionnel au niveau licence et doit être encouragé par l'établissement.</p> <p>Si l'association avec les équipes de recherche est bonne, le périmètre des structures capables d'accueillir des stagiaires pourrait être élargi afin d'augmenter les capacités d'accueil de stagiaires.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La professionnalisation est très limitée dans cette formation fondamentale qui vise d'abord la poursuite d'études (masters, écoles d'ingénieurs). Seul, un très petit nombre d'étudiants cherche un emploi à l'issue de la L3. Peu de professionnels du monde socio-économique autres que les chercheurs sont inclus dans l'équipe pédagogique, cependant le Conseil de Perfectionnement cherche à assurer des contacts avec le monde de l'entreprise, à développer la formation continue et à développer des contrats d'apprentissage. Des stages en laboratoire constituent aussi un premier contact avec le monde professionnel.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Des stages (optionnels) sont proposés de même que des projets tutorés suivant les parcours. Ces stages peuvent être validés dans le cadre d'une UE en L1 et en L2. Cela est à souligner car peu fréquent à ce niveau. En L3 des stages de 3 à 4 semaines sont possibles, éventuellement à l'étranger.</p> <p>La grande majorité des stages a lieu dans un laboratoire académique. Cependant, du fait des effectifs et des possibilités des laboratoires, la totalité de la promotion ne peut en bénéficier. Il faudrait élargir encore cette offre de stage en augmentant les possibilités d'accueil (entreprises, collectivités, musées, etc.).</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Ce point n'est pas renseigné dans le dossier. Il est surprenant que ne soient pas mentionnées de conventions avec des universités étrangères ni d'échanges d'étudiants (Erasmus) ou d'enseignants. De même, il devrait y avoir mention au minimum des enseignements d'anglais inclus dans la licence (L2 et L3) et des possibilités de passer des certifications type TOEFEL (Test of English as a Foreign Language) ou TOEIC (Test of English for international communication).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Il y a un recrutement post-Bac habituel d'une licence de Biologie, auxquels s'ajoutent les étudiants en provenance de la PACES (L1) ou de l'IUT (L2 ou L3). Des étudiants extérieurs à l'UNS intègrent aussi la L3.</p> <p>Il y a des passerelles entre la PACES et la licence, entre l'IUT et la licence, mais aussi des passerelles entre les quatre parcours de la licence au niveau de la L2. Sous réserve d'accord avec les responsables, des changements de parcours sont encore possibles jusqu'en L3.</p> <p>Un dispositif d'aide à la réussite est constitué par la mise en place d'un tutorat assuré respectivement par des étudiants de L2 (pour les L1) et L3 (pour les L2) sélectionnés d'après leur CV.</p> <p>Des dispositifs sont mis en place pour la découverte des métiers de la Biologie : Journées métiers de la Biologie, des métiers de la recherche, UE « Projet Professionnel ».</p> <p>Il ressort aussi des tableaux présentés dans le dossier que le taux de réussite en L3 est bon (86% de réussite).</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements en présentiel se répartissent classiquement en CM, TD et TP avec un regroupement des TP en fin de semestre pour la L3. Des sorties de terrain sont aussi organisées dans certaines UE. Des projets tuteurés existent et quelques UE proposent un enseignement intégré (CM-TD). Il y a aussi des UE uniquement constituées de TD-TP.</p> <p>En plus des modalités classiques d'enseignement, l'utilisation de l'outil numérique est significative dans cette licence. Les supports de cours sont disponibles sur l'ENT (environnement numérique de travail). Il y a un apprentissage et une utilisation de logiciels de simulation, de traitement des données. Le parcours BIM, en particulier, propose un apprentissage de langages de programmation. Il existe aussi une UE « méthodologie du travail universitaire ».</p> <p>Le développement de l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement - TICE (ENT, MOOC-massive open online course, e-learning...) est prévu et encouragée.</p> <p>Les étudiants en situation de handicap peuvent avoir des problèmes pour certaines manipulations de TP une collaboration avec la cellule handicap est prévue pour y remédier.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation est classique, basée sur un examen et une session de rattrapage avec des compensations de notes : compensation entre les UE et compensation entre les deux semestres d'une année. Toutefois un étudiant peut opter pour un redoublement. Les étudiants qui redoublent conservent les UE où ils ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. 30 ECTS (crédits européens) sont classiquement acquis par semestre.</p> <p>Il n'y a pas de contrôle continu <i>sensu stricto</i>, cependant dans la plupart des UE, il y a en fait plusieurs notes en relation avec des TP, des projets tuteurés et des mémoires, en particulier en L3 BIM. Dans certaines UE il y a aussi un contrôle de milieu de semestre. Les contrôles et exposés oraux (mémoires) pourraient être plus développés au niveau L3.</p> <p>Il y a 3 niveaux de jurys : un Jury de progression à la fin de chaque semestre, un jury d'année et un jury de diplôme en fin de L3.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il n'y a pas actuellement de portfolio de compétences formel, mais une identification de ces compétences est clairement définie avec les fiches RNCP ((Répertoire national des certifications professionnelles) et ADD (Annexe descriptive au diplôme) de la licence <i>Sciences de la vie</i>. Des groupes de travail ont été constitués et un suivi de compétence sera mis en place en 2018, ce qui est très positif.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il n'y a pas de dispositif propre à la licence : le suivi des diplômés est assuré directement par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'Université. Ce suivi pose actuellement quelques problèmes depuis le départ de l'OVE d'une personne qui était chargée plus particulièrement du suivi de cette licence.</p> <p>A noter que 75% des diplômés continuent en master, le suivi est donc réalisé de façon pertinente à ce niveau.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il y a un responsable par année de formation en L1 et L2 et un responsable par parcours en L3.</p> <p>Il n'y a pas de Conseil de Perfectionnement particulier à la licence SV, c'est celui des licences générales de l'UFR Sciences qui est compétent, il se réunit au moins une fois par an. Un conseil spécifique serait sans aucun doute plus efficace. Il pourrait intégrer un ou des responsables de master, de la LP, des parcours des licences SV et SVT et un ou deux étudiants. Actuellement, d'autres instances contribuent à l'évolution et à l'amélioration de la licence : les évaluations réalisées par les étudiants (questionnaire EVASYS), l'assemblée générale du département et la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) de l'Université.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation parfaitement en adéquation avec les poursuites d'études, à l'UNS ou dans d'autres Universités.
- licence organisée de façon claire et précise, des parcours bien identifiés avec une spécialisation progressive.
- Bonne attractivité, équipe pédagogique bien impliquée dans des Unités de recherche reconnues avec intervention de chercheurs.

Points faibles :

- Le suivi des diplômés comme des étudiants décrocheurs ou en échec pourrait être amélioré.
- L'ouverture à l'international n'est pas documentée.
- Un Conseil de Perfectionnement spécifique serait à mettre en place, bien que des dispositifs existent.

Avis global et recommandations :

Cette licence offre une formation fondamentale indispensable pour une poursuite d'études dans différents domaines de la Biologie. Elle s'intègre parfaitement dans le panel des formations de l'UNS. Elle offre des passerelles et une spécialisation progressive en L1 et L2 ainsi que des parcours en L3 en adéquation avec les spécialités du master SVS proposés par l'UNS. Les taux de réussite en fin de licence sont bons. Il n'y a pas de modifications majeures à apporter à cette formation. Par ailleurs le dossier est très clairement rédigé dans son ensemble et montre bien la qualité des enseignements dispensés et le dynamisme de l'équipe enseignante.

L'ouverture à l'international et sur d'autres masters que celui de l'UNS doit être encouragée.

Le suivi des diplômés comme des étudiants décrocheurs par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université pourrait être amélioré.

Des liens seraient à nouer avec le tissu socio-économique local pour augmenter les possibilités de stages.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

Licence Sciences de la Vie

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LI180014661-019235-RT

Nice, le 24 Avril 2017,

Chers experts évaluateurs, cher(e)s collègues,

Nous tenons, en premier lieu, à vous remercier pour l'expertise menée et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer cette formation.

Concernant les trois points faibles que vous avez soulignés, nous nous permettons de vous apporter les éléments de réponse suivants.

- Le suivi des diplômés comme des étudiants décrocheurs ou en échec pourrait être amélioré

L'équipe de Licence se préoccupe du devenir des étudiants mais il est vrai sans avoir mis en place de suivi systématique. Pendant le prochain contrat, des données seront tout d'abord fournies par les services centraux de l'université (suivi de cohorte en licence et post-licence à l'UNS), l'OVE prendra en charge le suivi du devenir des diplômés de licence générale qui ne poursuivent pas leurs études en master et le suivi des étudiants décrocheurs fera l'objet d'une attention particulière dans le nouveau contrat. En effet, l'organisation des portails de licence laisse une place importante à l'accompagnement des étudiants en termes d'orientation dans les différentes filières dans le champ ou dans un autre champ. Enfin, la signature de conventions avec les lycées portant des BTS pourra aussi permettre de manière beaucoup plus efficace des orientations réussies pour les étudiants en échec en licence.

- Place de l'international :

En termes de formation, les étudiants de la licence SV bénéficient de 20h d'Anglais en L1, 36h en L2 et 20h en L3. Au semestre S6, les étudiants sont amenés à lire partiellement ou entièrement des articles en Anglais.

Le Service Commun des Langues (le « labo de langues ») organise plusieurs sessions de tests TOEFL et TOEIC sur le campus, ces sessions sont ouvertes à tous les étudiants de l'université. Il organise également plusieurs sessions annuelles de CLES anglais et autres LVE (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur). La démarche reste néanmoins volontaire. Enfin, des enseignements de Français Langue Etrangère (école d'été ou pendant les semestres) sont offerts aux étudiants étrangers qui souhaitent parfaire leur maîtrise de la langue française.

D'autre part, en termes d'échanges interuniversitaires, chaque année, 1 ou 2 étudiants de L2 bénéficient d'une bourse d'échange ERASMUS pour étudier 6 mois, ou plus souvent 1 an dans une université partenaire européenne en L3. En échange, 1 à 2 étudiants européens viennent 6 mois à 1 an à Nice pour compléter leur formation. Dans ce cadre, le bureau des relations internationales de l'UFR Sciences a mis en place des programmes d'échange avec l'Université « Complutense of Madrid », les universités de Genova, Bologna et Firenze en Italie, l'université de Lund en Suède (programme suspendu cette année) et l'University of East Anglia de Norwich en Angleterre. Par ailleurs, des échanges bilatéraux avec des pays hors Europe ont été mis en place. Ainsi, 1 à 2 étudiants niçois se forment annuellement au Québec à l'Université de Laval, Rimouski ou Montréal, dans le cadre d'un échange BCI et 1 étudiante a bénéficié d'une année au Sweet Briar College à Canton, NY, USA. L'Université Nice Sophia Antipolis est également membre du réseau ISEP. Il est à noter que le nombre d'étudiants niçois préparant un dossier afin de passer une année de formation à l'étranger reste faible, malgré des campagnes régulières d'information sur les possibilités d'échange et les possibilités d'obtention de bourses d'études. Au cours de ces dernières années, la licence SV a accueilli 3 étudiantes italiennes, 1 étudiant espagnol, 2 étudiantes brésiliennes et 1 américaine.

De plus, une politique dynamique de création de conventions d'échanges entre universités a été mise en place depuis plusieurs années. Dans le domaine de la Biologie, l'Université Nice Sophia Antipolis possède des conventions d'échanges avec des universités européennes dans les pays suivants : Allemagne (Bayreuth), Autriche (Innsbruck), Belgique (Gent, Leuven, Liège), Espagne (Barcelone, Madrid, Valencia), Italie (Bologne, Gènes, Milan, Turin, Venise, Vercelli, Florence), Roumanie (Bucarest), Royaume-Uni (Norwich), Suède (Lund, Umea), Suisse (Bern), Tchécoslovaquie (Masaryk). Il y a aussi des conventions d'échanges avec des universités internationales, hors Europe, dans les pays suivants : Canada (Toronto), Québec (Laval, Rimouski, Montréal), Brésil (Rio), Taiwan (Kaohsiung), USA (Oklahoma). Le nombre d'Universités partenaires est en perpétuelle évolution.

- **Conseil de perfectionnement** : Un conseil propre à la licence SV est envisagé, compte tenu des problématiques particulières de cette filière et du gros effectif de cette licence par rapport aux autres licences de l'UFR Sciences. Il permettra aussi de connecter cette formation de manière spécifique aux deux champs, BSS et SITE, dans lesquels elle s'insère.

D'autres points ont été soulevés auxquels nous nous proposons d'apporter des compléments d'information.

- **Lien avec l'UFR médecine** : Il est prévu de renforcer les liens avec l'UFR médecine dans notre prochaine offre de formation puisque la licence est inscrite dans le champ Biologie santé sport avec les cursus du domaine de la santé et donc en lien avec les UFR médecine et Odontologie notamment. Il est notamment prévu de définir les compétences communes à la 1^{ère} année de formation pour la PACES, les SV et les STAPS avec mise en commun des cours (en ligne) et de supports.

- **Positionnement dans l'environnement local – Insertion professionnelle** : Des efforts sont réalisés au niveau de l'UFR et par l'équipe de la Licence pour ouvrir la formation sur le tissu socio-économique local. Des stages sont faits en collaboration avec la Villa Thuret pour la constitution d'un herbier d'espèces rares, avec la mairie de Nice dans le cadre d'une UE de communication en environnement. Deux journées « métiers de la biologie » ont permis à nos étudiants de mieux connaître les entreprises privées et de se faire connaître auprès d'elles. Maintenant, il reste très difficile de convaincre des entreprises d'accepter en stage un étudiant qui a surtout suivi une formation théorique en biologie. Un groupe de travail sur cette problématique a fait des propositions pour la nouvelle offre de formation (UE de pré-professionnalisation, stages, césures), qui permettront sans doute d'améliorer l'insertion de nos étudiants. De plus, des passerelles vers d'autres formations (LP ou Masters) du champ BSS ou d'autres champs permettront à nos étudiants d'avoir accès à un plus large panel de filières professionnalisantes.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN